

Registre des délibérations - Délibération n° 05 : 07/12/2016

LE MUSÉE DE LA CAMARGUE – NOUVELLES ACQUISITIONS

L'an deux mille seize, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le sept décembre à 9h30 sous la présidence de M. Roland Chassain.

► **Étaient présents :**

- **Représentants du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur :** Jean-Marc Martin-Teissere
- **Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône :** Corinne Chabaud
- **Représentants des Communes :**
 - Commune d'Arles : Bernard Bacchi, Alain Dervieux, David Grzyb,
 - Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard, Jean-Paul Gay
 - Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault, Roland Chassain, Roger De Murcia, Patrick Pac

— **Représentants des établissements publics :**

- Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
- Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac, Bertrand Mazel
- Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
- Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac, Bruno Blohorn, Bertrand Mazel,

► **Avaient donné pouvoir :**

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti à Jean-Marc Martin-Teissere
 Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Patricia Saez à Corinne Chabaud
 Commune d'Arles : Nicolas Koukas à Alain Dervieux
 Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet à Patrick Pac
 Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jean-Paul Gay, Marc Minoretti à Jérôme Bernard

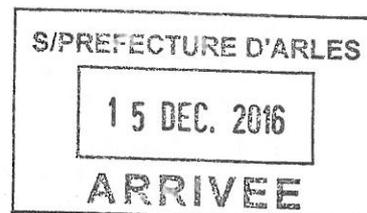
► **Étaient absents-excuses :**

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Béatrice Aliphath, Pascale Licari
 Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Bruno Genzana
 Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Patrick Bonnet
 Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Clanfarani

► **Le Conseil de Parc était représenté par 14 membres**

► **Autres personnes présentes :**

Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
 Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
 Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
 Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale »
 Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue



Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
30	21	21

Nombre de voix	
En exercice	Votants
78	53

Date de convocation 26/09/2016 RC-602-603

Délibération n° 05 : 07/12/2016

LE MUSÉE DE LA CAMARGUE – NOUVELLES ACQUISITIONS

I. Rappel du Contexte

Le Musée de la Camargue, administré par le Syndicat mixte pour la gestion du Parc naturel régional de Camargue, est un établissement public labellisé « Musée de France ». À ce titre, ses actions et sa gestion scientifique font l'objet d'un accompagnement et d'un contrôle du Service des Musées de France et de la Direction générale des patrimoines du Ministère de la Culture. Selon l'article L451-1 du Code du patrimoine, toute acquisition devant entrer dans la collection par inscription à l'inventaire doit être soumise à l'avis de la commission scientifique régionale des collections des Musées de France qui se réunit une fois par an.

L'inscription à l'inventaire assure le statut et la protection de l'objet, ainsi qu'une aide financière pour sa restauration ou, celle du Fonds Régional d'Acquisition des Musées (FRAM) pour son achat. Ce dispositif de partenariat État-Région soutient la politique d'acquisition des Musées de France afin d'enrichir et de diversifier leurs collections (circulaire du ministère de la Culture n°260-23 du 23 juin 82).

II. Proposition d'acquisition

Afin d'enrichir les collections du Musée de la Camargue, il est proposé au Comité syndical d'acquérir à titre onéreux et ou gracieux et d'accepter l'inscription à l'inventaire des collections du Musée les objets suivants :

- Un service de table en faïence peinte par Etienne Laget (1896-1990) et fabriqué à Quimper par HB Henriot vers 1950. Le service compte les 80 pièces suivantes : 10 portes couteaux, 14 assiettes creuses, 26 assiettes plates, 20 assiettes à dessert, 1 saladier, 1 soupière, 3 grands plats, 2 bougeoirs, 1 saucière, 2 rapiers. Le motif du décor peint à la main représente une cabane de gardian et un trident ainsi qu'un seden sur les poignées. Les porte-couteaux sont en forme de tridents. Toutes les pièces sont signées par le peintre et le potier. Acquis par le Musée de la Camargue pour une valeur de 1500 € ttc auprès d'Anne Marie Contamin avec l'aide du Ministère de la Culture.
- Un exemplaire original de l'affiche du film *La Caraque blonde* réalisé par Jacqueline Audry pour Paul Ricard et la Sté Protis, en 1952 au domaine de Méjanas, en Camargue. L'affiche mesurant 120 cm x 160 cm, réalisée par Clément Hurel (1927-2008) est en très bon état. Acquis par le Musée de la Camargue pour une valeur de 200 € TTC auprès de Christian Malbon, vendeur d'affiches à Vauvert.

- Un buste du poète Frédéric Mistral (1830-1914) en argile crue modelée et peinte par Pierre Bouchet, santonnier à Arles d'une hauteur de 25 cm. Acquis par le Musée de la Camargue pour une valeur de 125 € TTC à Santi belli, Arles.
- Barque et pendentif des Saintes-Maries, Jacobé et Salomé, réalisés en argile peinte par Evelyne Ricord, santonnère à Arles pour les 350 ans de la Confrérie des Saintes, en 2015. Don d'Estelle Rouquette au Musée de la Camargue.
- Trente-trois pages de la maquette originale de l'ouvrage « Camargue et gardians » de Carle Naudot (1880-1948) initialement intitulé « Gardians de Camargue et de Crau », conçu entre 1912 et 1948. Edité par le Parc en 1978. Texte tapé à la machine, dessins sur calques à main levée et photographies. Don de Georges Vlassis au Musée de la Camargue.
- Un manteau à pèlerine ayant appartenu à Marcel Mailhan, manadier de taureaux. Donné au musée par Georges Rouquette, éleveur de taureaux à Mauguio qui le tenait de Marcel Mailhan
- Un chapeau de feutre noir ayant appartenu à Carle Naudot. Donné au musée par Denise Molinier, petite nièce de Carle Naudot

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée adopte les projets d'acquisition du Musée de la Camargue et autorise le Président à solliciter l'aide du Ministère de la Culture et à signer tout document y afférent.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits



Le Président,
Roland Chassain

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le **15 DEC. 2016**
Et de l'affichage effectué le **20 DEC. 2016**

Comité syndical du 7 décembre 2016

Annexe - délibération N° 05 : 07/12/2016

LE MUSÉE DE LA CAMARGUE - NOUVELLES ACQUISITIONS

A mes cousins gardians: Hubert Yonnet et Jacques Espelly.

GARDIANS DE CAMARGUE ET DE CRAU

Leur Vie - leurs travaux

- - - - -

En Camargue et en Crau, la garde des taureaux et chevaux demi-sauvages est confiée à des "Gardians", comme défense ils ont le trident, arme d'acier en demi-lune avec pointe au milieu et portant une douille pour recevoir un manche de 2m,50 de long environ; cette arme leur sert également pour diriger les taureaux dans leurs déplacements. Ces hommes la plupart du temps seuls dans leur cabane ou en tête à tête avec leurs bêtes et les étoiles en arrivent-ils à se forger une âme particulière, un peu rustre peut-être, parlant peu si ce n'est de leur troupeau, pleins de bon sens et n'ayant d'amour que pour leur manade (troupeau) et leur cabane. Celle-ci construite en roseaux que l'on récolte en grande quantité en Camargue, comprend deux pièces : une cuisine avec cheminée à l'avant, et une chambre à l'arrière dans l'abside; l'abside est de forme arrondie et orientée contre le vent dominant qui dans le pays d'Arles est le mistral au N.O. D'ordinaire elle porte à son faite une croix inclinée suivant le biais de l'acria (chevron)

Cabane de gardian et son escaladoun

*et à l'avant des pignons avec l'acria
ou tamille, en roseaux, toujours par
son ombre la chaleur estivale.*

de l'abside débordant ^{le faite de} la toiture). De plus pour la préserver des taureaux et chevaux, elle est entourée à environ 80 cm de distance de fils de fer barbelés, autrement ces animaux ne manqueraient pas de venir s'y gratter et l'auraient vite démolie, tout y étant en roseaux, sauf la carcasse intérieure qui est en bois d'ormeaux.

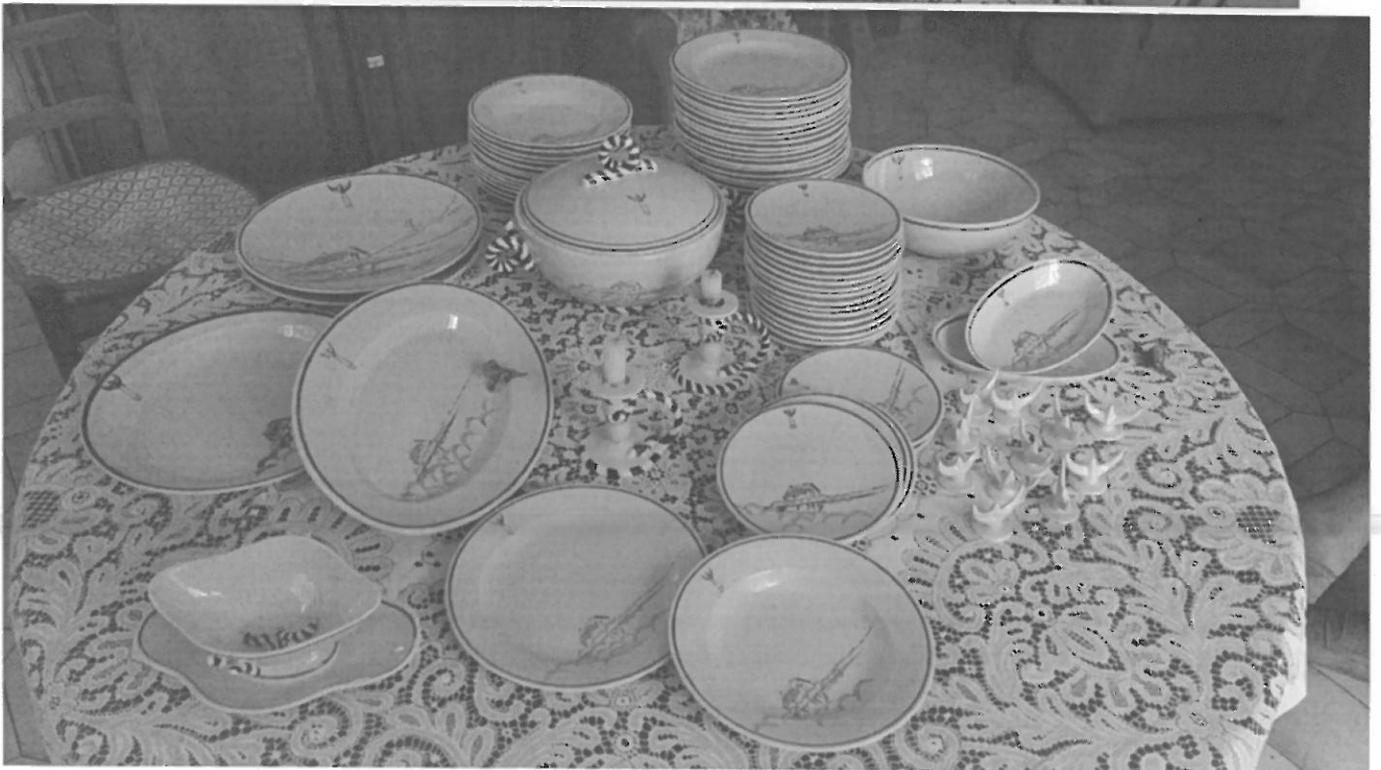
Chaque matin le Gardian monte à l'escaladoun (sorte d'échelier) pour reconnaître la direction prise par ses bêtes durant la nuit; sur ces vastes étendues elles sont libres et divaguent constamment surtout par clair de lune. Alors sellant son cheval, il va les rassembler à l'endroit où elles pourront pâturer durant la journée, parfois il fait des kilomètres pour cela.

La selle des Gardians est ^{elle aussi} spéciale et adaptée au genre

Première page de la maquette du livre Camargue et gardians de Carle Naudot, 1945. Don



Service de table
réalisé par Etienne
Laget, vers 1950.
Achat

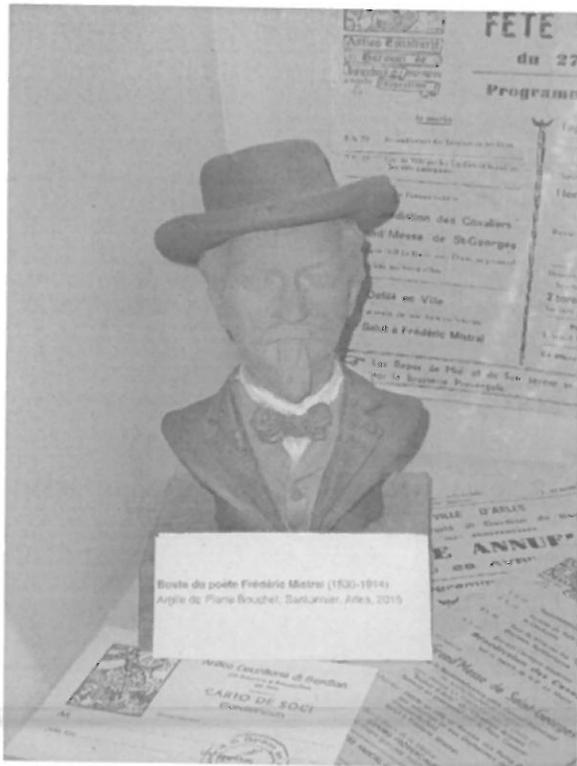




Manteau à pèlerine. Don G. Rouquette



Barque des Saintes, Maries-de-la-Mer réalisée par Evelyne Ricord pour les 700 ans de la Confrérie des Saintes, 2015
Don E. Rouquette



Buste de F. Mistral réalisé par Pierre Bouchet, 2015. Achat



Affiche du film La Caraque blonde, 1953.
Achat

